



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rehabilitation des cites minières

Question orale n° 184

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et telecommunications et du commerce exterieur, sur le fait que les houilleres du Nord - Pas-de-Calais sont arretees depuis 1990. Reste dans la region un important patrimoine comportant notamment 80 000 logements. La gestion de ce patrimoine est confiee depuis 1985 a une societe civile immobiliere, la SOGINORPA. En 1990 a ete creee une societe d'economie mixte reclamant le mandat de gestion, qui s'appelle SACOMI. Dans l'etat actuel des choses, la gestion de ce patrimoine n'est pas satisfaisante. D'ailleurs, le ministre a designe une mission chargee d'etudier ce probleme. Le probleme essentiel est la renovation de ce patrimoine. Les besoins en logement social sont enormes dans le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Accelerer la renovation, c'est repondre a ce besoin et donner un coup de fouet a l'industrie du batiment. Par ailleurs, les elus locaux reclament une gestion democratique (maitrise des travaux, affectation des logements). La question porte donc sur le choix qui sera fait en matiere de gestion. Il propose une gestion publique, decentralisee et les moyens financiers necessaires, et lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en matiere de gestion.

Données clés

Auteur : [M. Auchédé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 184

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 novembre 1993, page 6243

Réponse publiée le : 26 novembre 1993, page 6380

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 novembre 1993